

SERVICES PUBLICS LOCAUX
Sécurité

« *Les gestes qui sauvent* »

Ville de Nancy (100 000 habitants)

Maire : André ROSSINOT

Objectifs :

Sensibiliser les enfants dès l'école primaire aux risques de la vie courante en développant leur sens civique et leur comportement citoyen.

Démarche et contenu :

La ville a décidé de **former les écoliers aux gestes de premiers secours**.

Les formations (12h par enfant, soit 4 demi-journées) sont dispensées par les associations habilitées (ADPC 54 et SAMU 54). Leur contenu est conforme à la réglementation régissant l'attribution de l'Attestation de Formation aux Gestes de Premier Secours, ce qui en fait une **formation diplômante**.

Les modules enseignés vont de l'étude de la chaîne des secours, aux soins et à la réanimation cardio-pulmonaire en passant par l'alerte aux secours et la conduite à tenir en cas de brûlures graves ou de traumatisme.

Janvier à juin 2003 : phase d'expérimentation, 180 enfants de CM2 formés.

2003-2004 : devant l'intérêt manifeste des enfants, enseignants et chercheurs, formation étendue à tous les enfants de CM2 des écoles publiques de la ville, soit 700 enfants.

2004-2005 : formation étendue aux écoles privées de Nancy ce qui portera le **nombre d'élèves formés à 1150**.

En juin 2004, la session a été clôturée par la remise officielle des diplômes à l'occasion d'une grande « Journée de la Sécurité ».

Budget :

Coût pour la municipalité : 55 € par enfant

Cette action unique en France dans sa généralisation à toute une classe d'âge a reçu l'approbation des ministères de l'Intérieur et de l'Education Nationale.

Au terme de la formation, 92% des participants ont reçu le diplôme de l'AFPS.